

Tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens.

Sade

# INNOV.DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation  
Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque

n°18 – Septembre 2002

## EDITORIAL

### *Pour une « économie à part entière »*

*A l'heure d'une socialisation sans précédent de l'activité humaine, l'économiste est sans cesse questionné sur le devenir de la société et de ses parties. La socialisation signifie que tout se tient et que tout est tenu par « le marché ». L'économiste, spécialisé, mathématisé, rationnel, voit sa science baisser les bras : que dire du marché imparfait, du capital, du rendement ? Quel sens donner aux indicateurs macroéconomiques, à l'Etat ? Le « grand nettoyage de printemps » de la méthode, de l'analyse et de la théorie économique nous permettrait peut-être de revenir sur nos acquis et sur nos doutes. De nous rapprocher des autres sciences sociales et humaines pour réaliser des collectifs intellectuels : des ensembles méthodologiques et cognitifs d'utilité sociale croissante.*

*Faire une « économie à part entière » signifie analyser les faits économiques dans toutes leurs dimensions : sociale, historique, politique, géographique, technique, philosophique..., d'autant que l'analyse économique est aussi riche que l'activité économique. Etudier l'économie, c'est s'intéresser à la richesse. Or qui dit richesse, dit pouvoir. Et qui dit pouvoir, dit idéologie... Le recours aux autres disciplines nous avertirait sûrement sur les rapports entre la théorie et l'idéologie.*

## SOMMAIRE

- ♦ **Au Carrefour des Rencontres** 2
  - Séminaires « Économie et Innovation »
  - La "Toile" de RII, la recherche en réseaux
- ♦ **La Recherche en Marche** 3
  - Publications & communications
  - Ressources humaines
- ♦ **INNOVATIONS – Edition** 3-4
  - *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*
  - « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan
- ♦ **Le Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques »** 4
- ♦ **Le Point sur...** 5-7
  - Dimitri UZUNIDIS : De la méthode en économie
  - Alban GOGUEL D'ALLONDANS : Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans
- ♦ **Les Rendez-Vous de RII** 8
  - Ateliers d'*Innovations* – Master « Entrepreneuriat et redéploiement industriel »
  - Appels à communications
  - Annonces



INNOV.DOC est imprimé sur papier recyclé

**Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis ♦ Rédactrices : Sophie Boutillier et Blandine Laperche**

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est dirigé par Dimitri Uzunidis.

Sophie Boutillier dirige l'équipe "Travail et Capital" et Blandine Laperche, l'équipe "Firmes et Innovation"

Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, de l'Université du Littoral.

Prix : 3 euros ♦ Abonnement annuel : 7,5 euros (France) ou 12 euros (étranger)

ISSN 1285-0837 ♦ Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE

téléphone : 03.28.23.71.34, 03.28.23.71.35 ou 03.28.23.71.47 – fax : 03.28.23.71.43 – email : [labrii@univ-littoral.fr](mailto:labrii@univ-littoral.fr)

<http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

# Au Carrefour des Rencontres

## Séminaires

### « Économie et Innovation »

#### o *De la naissance de l'écologie à la société du risque* (7 mai 2002)

Si l'économie politique est née à la fin du XVIIIème siècle avec la publication de *La richesse des nations* d'A. Smith, l'écologie est née en tant que discipline scientifique environ un siècle plus tard marquée par la publication de *L'écologie des plantes* rédigée par le botaniste E. Warning. L'histoire de l'écologie, comme celle de l'économie politique, suit celle de la société industrielle et de ses préoccupations. Les économistes ont mis plus d'un siècle pour intégrer – timidement – la question de l'équilibre entre ressources disponibles et activité économique. Pour **S. Boutillier** le décor écologique est planté à la fin du XIXème siècle qui se caractérise par l'arrivée à maturité d'un système industriel reposant sur la sidérurgie et le textile et surtout par l'exacerbation de problèmes sociaux liés aux difficiles conditions du travail industriel. Puis l'écologie va s'enrichir de la multiplication des catastrophes industrielles aggravées par le ralentissement de la croissance économique dès la fin des années 1970/80. Le sociologue U. Beck publie alors *La société du risque* : la mondialisation des échanges et de la production a donné au risque une dimension planétaire inédite. Mais, il existe aussi des raisons d'être optimiste grâce aux tenants de l'écologie industrielle selon lesquels un système industriel peut fonctionner tel un écosystème et recycler lui-même ses déchets.

### La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

#### o *Partenariat international en recherche et en enseignement* : « *L'entrepreneur* », 2002-2004

Programme Leonardo da Vinci « *Stimulation de l'esprit entrepreneurial en concordance avec les besoins de développement intégré du territoire* ».

Le Lab.RII et le Centre de recherche et études économiques de l'université de Valahia Targoviste (Roumanie) ont obtenu l'approbation communautaire pour le lancement d'un vaste programme de recherche et d'échanges sur le rapport entre développement économique local et la création d'entreprises innovantes. Le but est d'étudier l'émergence de nouvelles activités dans des régions à potentiel économique sous-valorisé, ainsi que le transfert de compétences en matière d'enseignement en économie industrielle, de l'entrepreneur et de l'innovation. La question de la reconversion et de la restructuration économiques, posée avec acuité dans les pays orientaux, est ici traitée par la méthode pluridisciplinaire de régulation : les pouvoirs publics organisent un certain type de marchés susceptibles de déclen-

cher, au niveau territorial, des processus d'investissement et de création d'entreprises.

#### o *International Symposium « Economics and Management of Transformation »*, Université de Timisoara, Roumanie, 11/05/2002

Les universitaires des ex-pays communistes s'interrogent sur la faisabilité et les enjeux de la transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché. Il s'agit de la thématique phare dans les relations entre communautés d'économistes, juristes, sociologues, etc. de l'Est et de l'Ouest européens. Pour son 35<sup>ème</sup> anniversaire, la faculté d'économie de Timisoara a réuni plus de 30 chercheurs pour débattre des problèmes industriels, agricoles, monétaires, etc. de la transition, en rapport avec l'intégration européenne. M. Richevaux a présenté une communication sur l'« Europe sociale » montrant que les mots cachent bien des choses : le progrès social est bien peu important face à la poussée du libéralisme déréglementaire pour les salariés et les catégories fragiles de la société européenne.

#### o *XVIIIème Conférence Internationale de l'Académie de Droit Linguistique*, Universités UQUAM (Montréal) et Mihail Kogalniceanu (Iasi), Iasi (Roumanie), 24-27/05/2002

L'Académie internationale de droit linguistique regroupe des juristes, des linguistes, et des spécialistes en sciences sociales qui de par le monde s'intéressent aux problèmes relatifs au droit de la langue, plus particulièrement aux normes juridiques et linguistiques relatives au droit à la langue en tant que droit fondamental de l'individu. M. Richevaux a montré que l'étude du langage de la loi comparé à celle des lois du langage permet aujourd'hui de constater que l'action politique se traduit souvent par des gesticulations législatives qui donnent lieu à des lois « spectacles » ou à des lois de marketing politique. Leur qualité rédactionnelle est souvent médiocre ; la loi pourrait et devrait être brève, solennelle, facilement applicable et accessible.

#### o *Seventh Post Keynesian Conference*, Kansas City (Etats-Unis), 29/6-3/7/2002

« *Combattre la récession dans la mondialisation, les problèmes des pays développés et en développement* ». Tel est le thème général qui a rassemblé des économistes de nombreux pays. B. Laperche et D. Uzunidis ont présenté les facettes du « nouveau mercantilisme » (selon J. Robinson) dans l'économie d'aujourd'hui. Les règles « libérales », définies par les pays industriels influents et imposées au reste du monde à travers les organismes internationaux (OMC, FMI), renforcent le pouvoir technologique et financier des firmes globales. Comme Joan Robinson l'avait prévu, les inégalités sociales et internationales se creusent. Les débats ont mis l'accent sur la myopie des entrepreneurs et des décideurs politiques et sur les effets à long terme de ces politiques « sadiques » (J. M. Keynes).

# La Recherche en marche

## Publications & Communications

Mai 2002 – Septembre 2002

- \* BELLAIS R., Budget d'armement et politique industrielle : pour une approche à long terme, *Les cahiers du Centre des hautes études de l'armement*, 04/2002.
- \* BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., Les traits actuels du créateur d'une petite entreprise, *Organisations et territoires*, Québec, Printemps 2002.
- \* BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., *Comment ont-ils réussi ? L'histoire des entrepreneurs : du XVIIIème siècle à nos jours*, Studyrama, 2002.
- \* BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., L'économie de la Grèce : la marche européenne, *Bulletin de liaison Néo-hellénique*, n°18, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris, 2001.
- \* COPPIN O., Le milieu innovateur : une approche par le système, *Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation*, n°16, Innoval-L'Harmattan, Paris, 2002-2.
- \* GOGUEL d'ALLONDANS A., La relation âge et créativité sociale : nouveaux enjeux, nouvelles réalités, *Problèmes Economiques*, n°2768, 3/7/2002.
- \* LAPERCHE B., *Valorisation de l'offre technologique*, MITI-DATAR, Lab.RII-RUEE, mai 2002.
- \* LAPERCHE B., Une région en reconversion : le Dunkerquois, in Y. Baunay et A. Clavel (éd.), *Toute la vie pour apprendre*, Syllepse, 2002.
- \* LAPERCHE B., UZUNIDIS D., *Societas Europaeae: the Stakes for European Workers*, *Æconomica*, Société Roumaine d'Economie, Bucarest, n°2, 2002.
- \* MULLER M., Brevets et marques : actifs stratégiques, *Document de travail*, n°54, Lab.RII, ULCO, 05/2002.
- \* RICHEVAUX M., L'Europe sociale. Progrès social ou économie de marché ?, Colloque international *Eco-*

*nomics and Management of Transformation*, Univ. de Timisoara, Roumanie, 11/05/2002.

- \* RICHEVAUX M., Langage et lois du langage, *XVIIIème conférence internationale de l'Académie de Droit linguistique*, UQUAM (Montréal) et Université Mihail Kogalniceanu (Iasi), Iasi (Roumanie), 24-27/05/2002.
- \* RICHEVAUX M., Statut des chercheurs et création d'entreprise. Le juridique au service de la création d'entreprise, *Document de travail*, n°55, Lab.RII, ULCO, 06/2002.
- \* RICHEVAUX M., Relations de travail et discrimination, *Droit Ouvrier*, mai-juin 2002.
- \* UZUNIDIS D., LAPERCHE B., Firms Power and New Mercantilism: An Analysis from Joan Robinson's Thought, *Post Keynesian Conference 2002*, Kansas City, Missouri, 30/06-1/07/2002.
- \* UZUNIDIS D., Valorisation de la recherche et stratégie du capitalisme, in Y. Baunay et A. Clavel (éd.), *Toute la vie pour apprendre*, Syllepse, 2002.
- \* VOLPI R., *Mille ans de révolutions économiques, la diffusion du modèle italien*, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2002.

## Ressources Humaines

Nous souhaitons la bienvenue au Lab.RII aux nouveaux chercheurs : *Rémy Volpi* (docteur en management international) ; *Claude Treyer*, professeur associé, habilité à diriger des recherches ; *Michel Bailly* (implications économiques de l'armement) ; *Delphine Rousel* et *Pierre-Yves Lemarchand* (entrepreneuriat européen). Le Lab.RII accueille aussi trois chercheuses algériennes pour un stage de longue durée et co-direction de thèse : *Saïda Boussaada* (transfert de technologie), *Fatiha Ounnouh-gi* (ressources humaines) et *Djaouida Belaa* (relations internationales).

# INNOVATIONS – Edition



*Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation*

## GÉO-ÉCONOMIE DE L'INNOVATION

n°16, 2002-2, Innoval-L'Harmattan

P. BÉRAUD, O. COPPIN, T. GRAMMIG,  
D. HILLAIRET, T. JACOPIN, G. LEFEBVRE,  
S. LELOUP, B. MADEUF, F. MUNIER,  
I. PEAUCELLE, J. PETRAS, C. RUSSU

La richesse des nations, des régions ou des entreprises dépend de leur capacité à générer, à s'approprier et à combiner de nombreux facteurs d'innovation. La localisation de ces facteurs d'innovation et l'émergence des réseaux technologiques sont intimement liées aux choix stratégiques d'investissement des entreprises et aux politiques économiques de croissance.

A un moment d'intense mobilité internationale du capital, l'ancrage territorial et productif d'une entrepri-

se est conditionné par de multiples facteurs tels que les ressources en technologies, en qualifications, en formations, en infrastructures, en moyens de financement... qu'offre un territoire donné. L'offre abondante de ressources donnant lieu à de nouvelles productions est une condition nécessaire (mais non suffisante) à la création et à la localisation d'entreprises innovantes. Les aides financières et fiscales sont d'une efficacité discutable comparées aux aspects structurels de l'attractivité des milieux innovateurs. L'histoire façonne le territoire. La décision politique lui donne un sens.

Exemples à l'appui (Europe, Asie, Amérique latine), les auteurs montrent que quelle que soit l'industrie concernée la dynamique territoriale de l'innovation contribue fortement à la valorisation de la recherche scientifique, à l'émergence d'un entrepreneuriat technologique, à l'amélioration de la compétitivité des entreprises et à la création de nouveaux besoins et marchés.



## Collection « Economie et Innovation »

✓ **Nathalie LAMAUTE-BRISSON**

*L'économie informelle en Haïti*, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2002, 316 p.

Enlisées dans la crise ouverte au début des années 1980, les villes haïtiennes débordent d'activités informelles : travail indépendant, artisanat de « proximité », commerce de rue, etc. Cet ouvrage tente de mettre au jour les caractéristiques des activités informelles de Port-au-Prince comme formes d'emploi et comme unités économiques non enregistrées, non cataloguées, non fiscalisées. L'informalité juridique contribue à la segmentation de la population laborieuse. Le mode d'insertion économique des activités et des entreprises informelles est marqué par une certaine autonomie vis-à-vis des entreprises formelles, posant ainsi la question de la cohésion sociale. Aussi, la distance de la population à l'égard des pouvoirs publics remet en cause la gestion étatique de la société issue du compromis rentier entre l'Etat et le capital. Elle appelle la mise en place d'un autre régime socio-démographique où l'Etat définirait un nouveau cadre politique et institutionnel de reproduction sociale et de régulation économique.

✓ **Rémy VOLPI**

*Mille ans de révolutions économiques, la diffusion du modèle italien*, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2002, 186 p.

Où et quand l'économie moderne est-elle apparue et comment s'est-elle développée ? Pour l'économiste Joseph Schumpeter, la stratégie des affaires ne peut se comprendre que comme le dénouement d'une tranche d'histoire ancienne. L'historien Fernand Braudel évo-

que l'esprit d'entreprise et les techniques managériales des marchands-banquiers italiens du Moyen Age opérant à l'échelle internationale, le *modèle italien*.

Intégrant ces deux perspectives et balayant l'histoire depuis la révolution commerciale du XI<sup>ème</sup> siècle en Occident jusqu'à la nouvelle économie, l'auteur montre que les révolutions économiques, loin d'être désordonnées, s'articulent selon un schéma directeur : le textile et la sidérurgie jouent un rôle clef. Le modèle italien, en somme l'art de faire de rien quelque chose, s'appuie constamment sur le processus managérial qui lui permet par l'innovation permanente d'utiliser la crise pour la croissance. Ce modèle, naguère confiné à une infime minorité active opérant à l'échelle internationale, s'est diffusé au fil des siècles jusqu'à devenir universel.

✓ **Henri JORDA**

*Le Moyen Age des marchands, l'utile et le nécessaire*, col. « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan, 2002, 154 p.

Le Moyen Age est, pour beaucoup, une période pauvre dans les domaines de la pensée, de l'innovation et du progrès économique. Un personnage retient pourtant l'attention : le marchand. Il va initier des pratiques économiques et sociales qui donneront naissance au capitalisme. L'auteur cherche à comprendre la logique marchande, ses caractéristiques, comment elle se forme, les comportements qu'elle engendre, les outils et les dispositifs qui la matérialisent. Comment aussi, partant d'une position marginale qu'il occupait dans une société féodale et chrétienne, le marchand va acquérir une place prépondérante, une influence qui ne cessera de grandir jusqu'à nos jours.

# Centre "Recherche Universitaire et Études Économiques"

*La RUEE vers les affaires*

*o Guide « Propriété industrielle et innovation à partir de la recherche » (avec l'incubateur MITI et l'Institut National de la Propriété Industrielle)*

Le Centre RUEE poursuit son action de sensibilisation aux enjeux économiques de la propriété industrielle et d'aide à la valorisation de la recherche. L'observation des pratiques de transfert porte sur : la négociation des contrats de R&D ; le choix entre le secret et le brevet ; la défense du patrimoine scientifique et technique des universités et des entreprises ; la coopération internationale et les réseaux d'innovation.

**Responsable** : B. Laperche, laperche@univ-littoral.fr

*o Sensibilisation à l'entrepreneuriat*

Le Master Entrepreneuriat et redéploiement industriel est depuis mai 2002 une antenne relais de l'association *Créativallée* dont l'objectif est de contribuer à sensibiliser à l'envie d'entreprendre dans le Nord/Pas-de-Calais. Avec le Conseil régional, les deux Conseils généraux, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse d'épargne et des dirigeants de PME.

**Renseignements** : Sophie Boutillier, directrice Master ERI ; email : boutilli@univ-littoral.fr

*o DESS « Entrepreneuriat et redéploiement industriel » : un bilan prometteur*

Depuis la création du Master ERI (octobre 1998), 130 étudiants, sélectionnés par l'université de Picardie et celle du Littoral, ont suivi les cours et conférences d'universitaires, de responsables d'administrations, de collectivités locales et d'entreprises. Axée sur la connaissance de l'entreprise, mais aussi de son environnement économique, social, juridique et technologique, cette formation a permis à la majorité des étudiants diplômés de s'insérer avantageusement dans l'économie française ou d'autres pays, à la fois dans des entreprises de services en ingénierie, des collectivités locales ou encore des institutions d'aide à la création d'entreprise... en tant que consultants en création d'entreprise, en communication et en expertise notamment. D'autres encore ont créé leur entreprise dans les services à la personne et dans le commerce électronique.

# Le Point sur...

## De la méthode en économie

**Dimitri UZUNIDIS**

Les sciences sociales et humaines, dont fait partie l'économie, ont pour objectif d'étudier, d'analyser et de comprendre les activités humaines de production et de reproduction dans un but de préservation et de sauvegarde de l'espèce : s'alimenter, se vêtir, se soigner, s'abriter, s'éduquer, communiquer... La science économique est celle qui étudie, selon des méthodologies propres et combinées, la façon dont les humains s'organisent et s'appliquent (par le travail) pour subvenir à ces besoins qui leurs sont fondamentaux. La recherche scientifique sur les rapports systémiques qui se nouent et qui se développent entre les humains et avec leur environnement (donnant naissance à, et coordonnés par, des sociétés) dans un objectif basique, primaire, originel de survie et de reproduction, éloignée de tout formalisme excessif, doit combiner plusieurs méthodes dont l'argumentaire est susceptible de valider les explications avancées.

**B outillier S., Goguel d'Allondans A.,  
Uzunidis D.,  
Réussir sa thèse ou son mémoire,  
Studyrama, 2002.**

Dans cette tentative, il s'agit de développer des « concepts explicatifs » qui facilitent la compréhension des processus sociaux que l'on analyse. « ... Dans la méthode théorique même, il faut que le sujet, la société, demeure constamment présent à l'esprit en tant que présupposition », disait Marx.

Considérant que l'économie est une science fondamentalement sociale, la démarche de tout travail de recherche suit une démarche hypothético-déductive : déterminer *a priori* une relation causale, ou une relation de réciprocité, qu'il faudra démontrer utilisant le matériau empirique et conceptuel à disposition. Les sciences dites « exactes », au contraire, adoptent une méthode inductive, selon laquelle l'observation conduit à la délimitation de certains faits qui, corrélés statistiquement, contribuent à la formulation d'une théorie. Cette méthode s'apparente à une suite logique de raisonnements étayés par l'observation, l'analyse et la déduction et emprunte aux autres sciences des outils (p. ex. mathématiques), des « lois »-concepts (p. ex. l'évolution) ou des traitements informationnels (p. ex. cadre juridique ou historique).

La science économique peut être ainsi multiple ; mais peut-on affirmer pour autant que le chercheur ressemble plutôt à un alchimiste qu'à un savant ? La

question devient d'autant plus angoissante que, si l'on suit le raisonnement de Joan Robinson, la discipline économique est dépendante de l'idéologie et que sa démarche est « boiteuse ». En effet, à la différence des sciences physiques, le test, la méthode expérimentale sont impossibles. Les causes des phénomènes étudiés ne peuvent être isolées ; les mêmes causes n'ont pas les mêmes effets. L'histoire peut très aisément rendre caduques les paradigmes économiques et, du même coup, annihiler les plus élégantes et les mieux bâties des certitudes des économistes. Ceux-ci imbibés d'idéologie sont très souvent incapables à capter ou à évaluer un signal ou une information venus de la réalité économique ou, encore plus grave, ils « falsifient » (K. Popper) l'information pour l'intégrer dans leur modèle. Mais comme il n'y a aucun consensus entre les économistes sur ce qui peut être considéré comme falsifié, il arrive très souvent que l'idéologie falsifie la démarche de recherche en économie. Pour J. Robinson, l'idéologie traduit des sentiments qui nous guident dans nos comportements ; elle est aussi une façon de se positionner en se rattachant à un paradigme scientifique ou à une école de pensée.

Le chercheur en économie pourra relativiser ses préjugés moraux et idéologiques s'il ouvre son projet de recherche à d'autres disciplines. Tout problème économique présente des aspects politiques, sociaux, humains qui ne sont pas réductibles « au savoir agréable du calcul algébrique ». L'usage sans mesure des mathématiques appauvrit la méthode, mais renforce les composantes idéologiques « démontrant » par l'abstraction statique que l'économie marcherait mieux si, dans la réalité, elle n'est pas ce qu'elle est. La disparition du concret social enlève la substance à l'objet étudié. L'introduction du temps et des institutions est indispensable dans la réalisation d'un projet de recherche et à la construction d'une méthode en économie politique.

La méthode de recherche en économie ne peut être détachée ni de la compréhension globale des processus sociaux que l'on se propose d'analyser (d'où l'ouverture aux disciplines connexes) ni de l'idéologie, des acquis théoriques, des visions politiques et sociales des économistes. C'est alors que, une fois reconnue la « falsification » de l'analyse par des intérêts de classe ou des intérêts nationaux, la nécessité de la politique économique trouve sa justification. De la recherche à l'analyse et à la politique le pont est ainsi jeté. La science économique se réduirait-elle alors à la « simple » économie politique ? « Economie politique », parce que la politique est le choix des buts à atteindre, et elle est aussi le choix des moyens à développer et à mettre en œuvre pour réussir.

## ***Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans***

**Alban GOGUEL d'ALLONDANS**

*La société industrielle, laissée à elle-même, n'a pas le sens de la personne ; elle l'appréhende comme une simple réalité économique considérée en termes de performance et de rentabilité. Seuls ces critères comptent.*

Tony ANATRELLA

La révolution démographique actuelle alimente une réflexion d'ensemble sur les implications individuelles, culturelles, sociales, médicales et économiques de l'augmentation absolue et relative des personnes âgées de plus de cinquante ans. Les acteurs qui doivent apporter des réponses à la recomposition du parcours des âges doivent d'abord s'interroger sur deux questions essentielles (F. FORETTE) : comment répondre à la demande d'une population vieillissante en expansion, tout en maintenant, voire améliorant, le niveau de vie général ? Comment maintenir prospérité, indépendance et qualité de vie tout au long d'un parcours des âges très allongé ?

La génération « *montante* » des candidats à la longévité va se gonfler très rapidement de la génération des « *baby-boomers* », et cette génération va changer l'image de l'avance en âge. D'après l'analyse du *Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie* (C.R.E.D.O.C.), il est probable que les revenus individuels et moyens des retraités continueront à progresser du fait du développement de ces facteurs socio-démographiques et économiques. Mais cette vision optimiste est nuancée à cause de l'aggravation vraisemblable du chômage dans les décennies à venir. L'aggravation du chômage surtout dans la classe d'âge des plus de 50 ans, dans les décennies prochaines, ne peut que réduire les revenus de remplacement et accroître les inégalités sociales.

Dans les années 1970, un des modes de vie les plus attestés était celui de « *la retraite-retrait* » (l'arrêt de l'activité professionnelle provoque alors une certaine forme de marginalisation sociale, au pire, une « *mort sociale* »). A ce modèle succède l'actuel baptisé « *retraite-consommation* ».

### *Patrimoine et liens familiaux*

Sur la détention du patrimoine, des enquêtes récentes démontrent que la situation économique et financière des moins de 40 ans est depuis quelques temps déjà en rupture avec celle de leurs aînés au même âge en matière de possession patrimoniale. Au lieu de s'enrichir relativement, elle tend au contraire à s'appauvrir du fait de la crise de l'emploi et de la plus grande difficulté à acquérir un capital (d'où la crainte réitérée depuis quelque temps déjà d'une « *lutte des âges* » opposant les générations successives lors du partage du revenu national).

A l'opposé, le niveau actuel du patrimoine des seniors dépend à la fois d'effets d'âge et d'effets de génération. Ainsi, les personnes de 60 ans et de plus de

70 ans ont bénéficié de conjonctures très favorables dans le passé (achat de leurs résidences principales et secondaires avec des taux réels d'intérêt négatifs, et les placements boursiers de cette période ont été porteurs). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que se manifeste un esprit de solidarité des grands parents à leurs enfants et petits-enfants : les transferts intergénérationnels s'inversent donc.

Parmi les données qui ont modifié assez récemment le groupe familial, « *la colongéité des générations* » représente une véritable nouveauté dans les comportements sociaux. En effet, avec l'émergence de la « *famille verticale* », composée de trois ou quatre générations, le nombre de grands-parents augmente, celui des petits-enfants diminue. La génération « *pivot* », entre les parents d'une part, les enfants et petits-enfants d'autre part, joue un rôle central dans les liens et les échanges qui circulent entre les différentes générations. La famille ne se limite pas au noyau restreint parents-enfants, mais englobe dans les solidarités plusieurs ménages apparentés ; même si chaque génération préserve son indépendance (par un habitat séparé), il n'y a guère de coupures entre elles. Les solidarités sont économiques et principalement orientées vers les jeunes qui concentrent les efforts de deux générations ascendantes, surtout quand ils sont confrontés aux difficultés d'entrée dans la vie active. Une nouvelle histoire des relations familiales innove par les rapprochements librement consentis (à l'opposé du classique et étouffant « *devoir familial* »), les aides sans contraintes, et les coexistences « *intelligentes* », cela grâce à la montée « *en ligne de défense* » des grands-parents.

### *Pouvoir de consommer*

Le pouvoir économique des seniors qui est en train de se construire peut apparaître comme « *une double provocation* », tant à l'égard des retraités très âgés (surtout les veuves de plus de 80 ans) qui connaissent encore le besoin et parfois le dénuement, qu'à celui des jeunes adultes qui voient leurs espérances reléguées au rayon « *des illusions perdues* ». En fait, l'enjeu peut être formulé de la façon suivante : comment faire pour que cette concentration du pouvoir économique entre les mains des plus de 50 ans joue en faveur de la société dans son ensemble, et non pas contre elle ? Poser cette question, c'est évoquer de façon indirecte une possible guerre des générations. L'enjeu du « *seniors-marketing* », consiste à s'interroger sur la place de « *ces nouvelles personnes d'âge mûr* », pour lesquelles d'aucuns n'hésitent pas à dire qu'elles constituent « *un nouvel âge d'or pour la consommation* », en raison du potentiel de dépenses qu'elles représentent. Selon cette thèse, les personnes âgées ont amélioré leur position relative aux dépens des jeunes familles. Depuis le début de sa mise en œuvre dans les années 1960, l'Etat providence est devenu peu à peu, « *surtout un Etat protecteur pour les vieux* ».

Pour expliquer le déséquilibre entre les ménages de *jeunes* et de *vieux*, il faut prendre en considération plusieurs facteurs tels que l'augmentation plus rapide du pouvoir d'achat des pensions que celui des salaires, la maturation des régimes de retraite, l'accentuation de la mortalité différentielle entre classes sociales, aisées et

pauvres, aux âges les plus élevés, la montée des ménages à double pension chez les jeunes retraités, la socialisation croissante des dépenses de santé, la législation favorable pour le calcul des pensions (ancienne base des dix meilleures années et incidence de l'ancienneté sur les rémunérations), l'effet de l'endettement (les taux d'intérêt ont considérablement évolué, pendant et après la période d'inflation).

Mais des disparités aussi fortes existent entre les retraités âgés qui comptent dans leurs rangs beaucoup de femmes seules vivant avec le minimum-vieillesse. Certains considèrent que les retraités sont des « *sous-consommateurs* », et s'interrogent sur l'aptitude de cette population à devenir le moteur de la croissance de la consommation.

Pose-t-on cependant le véritable problème ? Le devenir de la croissance économique (et donc de la consommation) reposerait-il sur *ce groupe cible*, les seniors, facteurs de relance, et redécouverts opportunément pour la bonne cause, tout en les gratifiant d'un rôle central ? A l'analyse, cette conception est plus séduisante que convaincante car, « *les seniors ne sont pas un marché à part, ils sont une part de marché* » (P. MARAIS).

La masse des retraités s'est accrue rapidement depuis 15 ans et cette croissance, souligne le rapport, résulte de trois facteurs structurels à ne pas confondre, à savoir :

- 1) la part des ménages retraités dans la population augmente à cause du vieillissement démographique ;
- 2) un ménage de retraités est dans la plupart des cas un couple percevant deux pensions : ainsi le nombre d'individus retraités augmente-t-il plus rapidement que celui des ménages retraités, et ce phénomène est appelé à s'amplifier dans l'avenir ;
- 3) les nouvelles générations de retraités ont acquis des droits plus importants que les anciennes générations de retraités, si bien que le renouvellement des générations entraîne une croissance de la pension moyenne versée à chaque individu (avec risque probable d'inversion de cette tendance à moyen terme).

Dans les années à venir, les revenus des retraités doivent en principe continuer à progresser à cause de la conjugaison de ces effets structurels.

Mais, à l'inverse, cette progression risque d'être contrariée par celle des prélèvements sociaux prévisibles (c'est-à-dire à tendance constante) sur cette population, d'où une perte sensible de pouvoir d'achat pour chaque retraité (à moins qu'il n'y ait une compensation partielle par l'élévation du niveau moyen des ressources de ce groupe de population, lequel continue à croître de façon régulière).

Dans une économie régie par la consommation et par le marché qui la suscite et l'entretient, sont apparus de nouveaux acteurs parvenus à la dignité de consommateurs : « *les seniors* ».

Le seul mérite du « *modèle du senior marketing* » est de contribuer à une prise de conscience positive du vieillissement par les décideurs économiques responsables de l'offre, et de combattre « *l'image repoussoir* » de l'âge : les voyages, les loisirs, l'équipement, la banque et l'assurance. Mais il est constaté que chez les seniors les plus fortunés, la consommation est proche, voire supérieure à la moyenne nationale (tandis que chez les plus pauvres, c'est l'inverse, le pouvoir d'achat étant le facteur décisif). Les différences de niveau et d'habitude de consommation liées à des inégalités sociales et culturelles (même à égalité de revenus) se perpétuent, et ont même tendance à s'amplifier avec l'âge.

Les seniors d'aujourd'hui sont souvent des cadres qui ont acquis des comportements de consommation durant la pleine période de croissance économique. Cet élan de consommation tend à se maintenir encore aujourd'hui. Mais l'incertitude *plane* sur le maintien du pouvoir d'achat au regard du système des retraites et, déjà, on observe des modifications sensibles des habitudes de consommation, comme si la société anticipait déjà l'avenir à travers la construction du présent, au quotidien. Dans ces conditions, considérer que les mouvements socio-démographiques et sociologiques observés vont perdurer, voire s'accroître (avec l'accroissement de la population des seniors, et leur enrichissement en parallèle), ne tient pas suffisamment compte des mutations socioculturelles à l'œuvre, lesquelles commencent à émerger au point d'être déjà repérables.

Qu'en sera-t-il des comportements de consommation acquis dans les années 1980/1990 ? On peut faire l'hypothèse – vraisemblable – que les seniors, population privilégiée jusqu'à l'an 2000, peuvent à tout moment « *rentrer dans le rang* » sous la contrainte économique (la « *mise à mal du salariat* ») et du changement social (le vieillissement démographique). Il est aujourd'hui particulièrement complexe de prévoir avec quelque certitude la façon dont ils s'articuleront. La projection la plus optimiste possible d'une tendance assise sur des faits connus, ne peut jamais exclure son retournement, conséquence logique de dynamiques inédites structurant le champ social.

#### *A lire...*

- ROCHFORD R., POQUET., FORETTE F., Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans, *Gérontologie*, n°103, 1997-3.  
 FORETTE F., *La révolution de la longévité*, Grasset, 1997.  
 ANATRELLA T., *La différence interdite, sexualité, éducation, violence*, Flammarion, 1998.  
*Gérontologie et Société*, Paris, n°76, 1996.

### **Promotion**

Le Lab.RII est promu « **Equipe d'Accueil** »  
 par le Ministère de l'Education Nationale  
 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

# Les Rendez-vous de R.I.I.

## A venir...

### Colloque International J.K. Galbraith

Le Lyndon B. Johnson School of Public Affairs de l'Université du Texas-Austin (Etats-Unis) et le Lab.RII avec le Master ERI de l'Université du Littoral s'associent pour l'organisation d'un colloque en l'honneur de « l'économiste de la conscience ».

– Dunkerque, France, 2004 –

Responsables d'organisation :

J.K. Galbraith (USA) – D. Uzunidis (France)

Tél. (33) 3.28.23.71.35

Fax (33) 3.28.23.71.43

### Master « Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel »

#### Ateliers d'Innovations Cycle de conférences 2002/2003

*Technologies de pointe : entrepreneurs et innovation*

Que ce soit en termes de création de nouvelles activités, de richesses ou d'emplois, les nouvelles technologies de notre temps – celles qui font rêver les poètes – (biotechnologies et technologies de l'information). transforment de façon radicale la société industrielle. Des chercheurs en sciences sociales et physiques, des économistes, des sociologues, des entrepreneurs... apporteront leurs connaissances sur le sujet, mais aussi feront part de leurs espoirs et de leurs craintes pour la société de demain.

#### Institutions partenaires:

Centre des Hautes Etudes de l'Armement (Paris)

Ecole de l'Air (Salon de Provence)

Institut National des Télécommunications (Evry)

## APPEL A COMMUNICATIONS

### « FEMMES ET TRAVAIL EN EUROPE » Colloque international et interdisciplinaire 20 et 21 Mars 2003 à l'Université de Cergy-Pontoise

L'activité professionnelle des femmes, qu'elle procède d'un choix personnel ou d'une nécessité économique, est un fait acquis dans les pays industriels. Très présentes sur le marché du travail dans les pays nordiques, un peu moins dans les pays du Sud de l'Europe, les femmes contribuent pour une part croissante aux activités marchandes. Ce colloque se propose d'explorer les multiples facteurs susceptibles de façonner les spécificités du travail des femmes. Il importe d'analyser et de comparer l'environnement social des pays européens qui favorise ou au contraire freine l'emploi féminin.

Responsables : Sophie Boutillier, Brigitte Lestrade

### Tables-rondes « MANAGEMENT DE L'INNOVATION » 23-24 janvier 2003 à l'Université du Littoral

Le management de l'innovation, c'est gérer le potentiel scientifique et technique de l'entreprise, d'un territoire, d'un pays dans le but de déclencher les processus d'innovation. Il est avant tout l'aptitude à combiner efficacement, selon les critères marchands, les ressources de production : l'intelligence économique, mais aussi sociale se prolonge par la mobilisation des compétences, l'acquisition de moyens de production multifonctionnels, la protection du patrimoine technologique et la diffusion distillée des signes en vue de créer des marchés solvables. Ceci sans oublier la normalisation et la constitution des atouts - et des barrières - concurrentiels.

Responsables : Blandine Laperche, Jean-Lin Chaix

Renseignements : 03.28.23.71.34 ou 03.28.23.71.47  
adresse électronique : labrii@univ-littoral.fr

## ANNONCES...

**INNOVATIONS**  
Cahiers d'économie de l'innovation  
N°16

**Géo-économie  
de l'innovation**

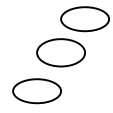
P. BERAUD, O. COPPIN, T. GRAMMIG,  
D. HILLAIRET, T. JACOPIN, G. LEFEBVRE,  
S. LELOULP, B. MADEUF, F. MUNIER  
I. PEAUCELLE, J. PETRAS, C. RUSSU

**L'Harmattan INNOVAL 2002-2**

## ► Website : [www-heb.univ-littoral.fr/rii](http://www-heb.univ-littoral.fr/rii)

**Rémy VOLPI**

**MILLE ANS DE REVOLUTIONS  
ECONOMIQUES**  
*la diffusion du modèle italien*



**L'Harmattan** Economie et Innovation  
**INNOVAL**